



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 13 mars 2007 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Louise Poirier, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Joseph De Sylva, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents monsieur Mark B. Laroche, madame Marie-Hélène Lajoie, M^e Suzanne Ouellet, greffier, M^e Richard D'Auray, greffier adjoint ainsi que mesdames M^e Annie Crousset, Carole St-Arnaud Gaboury, Catherine Marchand, Marie-Claude Martel, Lucie Poulin, messieurs Luc Bouvier, André Langelier, Mathieu Larocque, Roland Morin, Marc Pageau, Simon Rousseau, Gilles Sabourin et Michel Tremblay.

Sont absents messieurs les conseillers André Laframboise et Luc Angers.

CP20070313-P1

PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO 60346 – PROJET DE RÉGLEMENT NUMÉRO 364-2007 RÉGISSANT LES INTERVENTIONS RÉALISÉES À L'INTÉRIEUR DES EMPRISES DE RUES

9 h 30 - Messieurs Roland Morin et Jean Audet présentent aux membres du conseil le projet de règlement numéro 364-2007 régissant les interventions à l'intérieur des emprises de rues.

Madame la conseillère Jocelyne Houle et monsieur le conseiller Simon Racine prennent leur siège.

RECOMMANDATIONS :

CP-TPE-2007-017

Donner un accord de principe à la pertinence du règlement tel que proposé et à l'ajout de ressources pour en assurer la gestion.

CP-TPE-2007-018

Mandater le Service d'ingénierie pour consulter les principaux propriétaires de réseaux techniques urbains et les entrepreneurs concernés sur le projet de règlement et faire état au conseil des résultats de cette consultation avant de le soumettre pour adoption.

Monsieur le conseiller Pierre Phillion prend son siège.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil quitte son siège.

Après discussion, les recommandations **CP-TPE-2007-017** et **CP-TPE-2007-018** sont acceptées à l'unanimité.

Demande est faite à l'administration pour qu'une présentation soit faite au conseil municipal sur la mise en application de ce règlement un an après son adoption.

CP20070313-P2 **PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO 61105 – SOUMISSION 2006-SP 171-GDG ENVIRONNEMENT LTÉE – CONTRÔLE BIOLOGIQUE SÉLECTIF DES MOUSTIQUES – SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT 1 489 768, 32 \$ - CONTRAT DE CINQ ANS**

Monsieur le conseiller Luc Montreuil reprend son siège.

10 h 30 - Monsieur Roland Morin présente aux membres du conseil un historique du dossier, l'évolution des tarifs depuis 1996, la réglementation provinciale actuelle pour le contrôle biologique des moustiques par épandage aérien annuel.

La soumission 2006 SP 171 contenait quatre options à savoir :

- 1A : protection des zones urbanisées dans les districts 12 à 15 pour une année (15,50 \$ par dossier)
- 1B : protection des zones urbanisées dans les districts 12 à 15 pour cinq ans (15,50 \$ à 16,50 \$)
- 2 : protection des zones urbanisées dans les districts 1 à 15 pour cinq ans (8,90 \$ à 9,40 \$)
- 3 : protection des zones urbanisées dans les districts 1 à 17 pour cinq ans (11,70 \$ à 12,40 \$)

Après discussion, l'option 1B est adoptée sur division.

Pour l'option B

Frank Thérien
Alain Riel
Alain Pilon
Patrice Martin
Louise Poirier
Pierre Philion
Denise Laferrière
Aurèle Desjardins
Luc Montreuil
Jocelyne Houle

Pour l'option A

Simon Racine
Denis Tassé
Joseph De Sylva

Conséquemment, le projet de résolution numéro 61105 sera présenté au comité exécutif du 14 mars pour adoption.

Demande est faite, qu'après modification de la réglementation provinciale, une consultation ait lieu auprès de la population sur l'intérêt des citoyens à obtenir un tel contrôle biologique des moustiques, et ce, pour l'ensemble du territoire de la ville.

Monsieur le conseiller Pierre Philion quitte son siège.

Le comité plénier est suspendu à 11 h 40.

Reprise du comité plénier à 13 h 25.

CP20070313-P3 **POLITIQUE SUR LE CONTRÔLE ANIMALIER**

13 h 25 - État de la situation quant à la pertinence d'interdire une race de chien spécifique sur le territoire de la municipalité.

Monsieur André Langelier et madame Marie-Lyne Simard exposent aux membres du conseil trois options concernant le contrôle des chiens potentiellement dangereux

- Option A : Maintenir le statu quo et renforcer l'application des dispositions du règlement existant

- Option B : Prohiber la présence de tout chien de race Bull terrien, Staffordshire, Bull-terrier Américain, Staffordshire Bull-terrier communément appelé Pit bull
- Option C : En plus d'avoir l'obligation de licencier annuellement leur chien, obliger les propriétaires de chiens potentiellement dangereux (CPD) moyennant un coût à déterminer, à obtenir un permis d'acquisition et de possession d'un tel animal délivré par les autorités municipales conditionnellement au dépôt d'une preuve formelle confirmant que le propriétaire et son animal ont réussi une session de formation de base reconnue en dressage et obéissance.

RECOMMANDATIONS :

CP-DG-2007-01

- Option A : Maintenir le statu quo et renforcer l'application des dispositions pertinentes au règlement numéro 183-2005 concernant la garde, le contrôle et le soin des animaux dans les limites de la Ville de Gatineau.

CP-DG-2007-02

- Option C : En plus d'avoir l'obligation de licencier annuellement leur chien, obliger les propriétaires de chiens potentiellement dangereux (CPD) moyennant un coût à déterminer, à obtenir un permis d'acquisition et de possession d'un tel animal délivré par les autorités municipales conditionnellement au dépôt d'une preuve formelle confirmant que le propriétaire et son animal ont réussi une session de formation de base reconnue en dressage et obéissance.

Cette option est réalisable en autant que le conseil accorde des ressources supplémentaires à la division stationnement, brigade scolaire adulte et contrôle animalier, lesquelles seraient chargées de voir à l'émission des permis précités et au respect des conditions réglementaires. Cette option exigerait également qu'une formation spécialisée soit dispensée à nos contrôleurs animaliers afin qu'il soient en mesure d'identifier formellement les races de chien concernées par une telle réglementation.

Les coûts d'opération sont estimés à 108 820 \$ pour la première année et à 77 200 \$ pour les années subséquentes.

Après discussions :

Un amendement est fait à l'option C qui est proposé par monsieur le conseiller Alain Riel et appuyé par monsieur le conseiller Patrice Martin comme suit :

En plus d'avoir l'obligation de licencier annuellement leur chien, obliger les propriétaires de chiens potentiellement dangereux (CPD) à des conditions de garde sévères à savoir :

- session de formation en dressage et obéissance
- preuve d'un certificat canin
- enclos approprié
- port d'une muselière lorsque le chien quitte la propriété du maître
- assurance responsabilité de 2 000 000 \$
- castration de l'animal

Le tout sans coûts supplémentaires.

Après discussion cette recommandation amendée est rejetée.

Un amendement est fait à l'option A qui est proposé par madame la conseillère Louise Poirier appuyé par la conseillère Jocelyne Houle comme suit :

- maintenir le statu quo et de renforcer l'application des dispositions pertinentes au règlement numéro 183-2005 concernant la garde, le contrôle et le soin des animaux dans les limites de la ville jusqu'au jugement de la cour supérieure de l'Ontario qui aura à décider si la réglementation ou la prohibition qui s'applique à certaines races de chiens est légale.

Après discussion, cette recommandation amendée est acceptée sur division.

Monsieur le conseiller Frank Thérien quitte son siège.

CP20070313-P4

PROJETS DE RÉSOLUTION NUMÉROS 63053 ET 63501 - CANDIDATURE DE LA VILLE DE GATINEAU POUR L'ORGANISATION DE LA FINALE DES JEUX DU QUÉBEC ÉTÉ 2010 ET FORMATION D'UN COMITÉ DE PRÉPARATION DU CAHIER DE MISE EN CANDIDATURE POUR LA FINALE DES JEUX DU QUÉBEC - ÉTÉ 2010 ET NOMINATION DES MEMBRES

15 h 15 - Monsieur Simon Rousseau informe les membres du conseil du processus de sélection pour l'obtention de la finale des Jeux du Québec – Été 2010 des considérations financières pour la mise en candidature, de l'élaboration du cahier de candidature et du comité de candidature.

RECOMMANDATIONS :

CP-CL-2007-21

Mandater le Module Culture et loisirs de poursuivre la démarche dans le processus de candidature pour la Finale des Jeux du Québec – Été 2010.

CP-CL-2007-22

Autoriser le trésorier à émettre un chèque au montant de 2 000 \$ à Sports-Québec pour couvrir les frais de la demande.

CP-CL-2007-23

Mandater le Module Culture et loisirs dans la formation d'un comité de candidature, tel que proposé, pour l'élaboration du cahier de candidature qui sera déposé le 2 novembre 2007 à Sports-Québec.

Demande est faite pour ajouter l'organisme Tourisme Outaouais à la liste.

CP-CL-2007-24

Autoriser le trésorier à puiser dans les imprévus une somme de 120 000 \$ pour l'élaboration du cahier de candidature dans le processus de sélection pour la Finale des Jeux du Québec – Été 2010.

Après discussion, les recommandations **CP-CL-2007-21 à CP-CL-2007-24** sont acceptées unanimement.

Conséquemment, les projets de résolution numéros 63053 et 63501 modifiés seront présentés pour adoption du comité exécutif et recommandations seront faites pour adoption à la séance du conseil municipal du 20 mars 2007.

Monsieur le conseiller Yvon Boucher quitte son siège.

CP20070313-P5 **PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO 63549 – JOURNÉE DE RÉFLEXION – LIGNES DIRECTRICES POUR L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE**

15 h 55 - Madame Catherine Marchand fait part aux membres du conseil de la démarche de réalisation du programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le centre-ville.

Les prochaines étapes sont les suivantes :

- formation de deux comités d'étude
- identification des principaux enjeux d'aménagement
- journée de réflexion – 21 avril 2007
- rapport de consultation - mai 2007
- rapport synthèse – lignes directrices - juin 2007

RECOMMANDATION :

CP-ADT-2007-004

Que soit donné au service d'urbanisme le mandat de tenir une journée de réflexion sur l'avenir du centre-ville.

Après discussion, la recommandation **CP-ADT-2007-004** est acceptée à l'unanimité.

CP20070313-P6 **CORRESPONDANCE NUMÉRO 63548 – PRÉSENTATION PAR LE COMITÉ DE VIE DE QUARTIER LE MOULIN DES PIONNIERS ET POINTE-GATINEAU, MADAME NICOLE SIMARD DE ADOJEUNE ET MONSIEUR RAYMOND CARRIÈRE DU CLSC GATINEAU – 280, BOULEVARD MALONEY EST**

Cette présentation est reportée à un comité plénier ultérieur.

DÉPÔTS DE DOCUMENT

- CP20070313-PD1** Lettre datée du 5 février 2007 par monsieur A. Messier, agent de la correspondance de la Direction du cabinet du Premier ministre – Accusé de réception pour la déclaration relativement à la situation au darfour – Résolution numéro CM-2007-96
- CP20070313-PD2** Lettre datée du 12 février 2007 par monsieur Maxime Dion, conseiller politique du vice-premier ministre et ministre de la Sécurité publique – Accusé de réception concernant la demande au ministre de la Sécurité publique de prolonger le délai d'implantation du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en incendie – Résolution numéro CM-2007-94
- CP20070313-PD3** Courriel daté du 21 février 2007 par monsieur Pierrot Barrette du Groupe Brigil Construction – Changement de numéros civiques – Demande de remboursement – 737 à 739, boulevard des Grives
- CP20070313-PD4** Lettre datée du 27 février 2007 par monsieur Jacques Morency, conseiller en gestion de la Société d'habitation du Québec – Programme rénovation Québec (PRQ) – Approbation du programme municipal / Règlement numéro 376-2007
- CP20070313-PD5** Courriel daté du 1^{er} mars 2007 de monsieur Yvon Valcin – Gatineau, capitale de l'obésité

- CP20070313-PD6** Procès-verbal de la séance de la Commission consultative sur l'environnement et le développement durable du 16 novembre 2006
- CP20070313-PD7** Procès-verbaux des rencontres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire de la séance régulière tenue le 17 janvier 2007 et de la séance extraordinaire tenue le 5 février 2007
- CP20070313-PD8** Procès-verbal de la rencontre de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine tenue le 29 janvier 2007

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier
Service du greffe